



Tournoi Régional du Kochersberg

Samedi 11 janvier 2025

Règlement

Article 1 : Homologation

L'Avenir Kochersberg Tennis de Table organise le samedi 11 janvier 2025 son 2^e tournoi régional au gymnase de Willgottheim.

Date d'homologation : Vendredi 25 octobre 2024

Numéro d'homologation : 2004/2024-R

Article 2 : Condition de participation

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs, excepté les poussins, ayant une licence compétition dans un club affilié à la Ligue du Grand Est de Tennis de Table ou dans un club affilié à la Fédération d'un pays frontalier de la région. (Allemagne, Suisse, Luxembourg, Belgique)

La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation de la diffusion de toutes photos et vidéos prises par l'Avenir Kochersberg Tennis de Table lors de cette journée.

L'inscription au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

Article 3 : Règlement sportif

Le tournoi se dispute sur 20 tables agréées ITTF.

La compétition se joue avec des balles plastiques fournies par le club organisateur.

Les rencontres se déroulent au meilleur des cinq manches et les règles de la FFTT sont appliquées.

Les joueurs sont répartis par poules de 3 joueurs dont 2 sont qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Une partie est disputée pour la 3^e place.

Le pointage se termine 15 minutes avant l'horaire prévu du tableau. Un joueur est scratché après le troisième appel, au plus tôt 10 minutes après le premier appel.

Article 4 : Juge-Arbitrage

Le Juge-Arbitre est M. Nicolas HEY, JA3. Il sera assisté par des membres du club organisateur. Leurs décisions seront sans appel.

Article 5 : Inscriptions

Chaque joueur peut s'inscrire dans trois tableaux maximum.

Le nombre maximum de joueurs par tableau est fixé à 45.

Les inscriptions se déroulent exclusivement sur HelloAsso jusqu'au jeudi 9 janvier 2025 à 23h59.

Pour cette deuxième édition, les frais d'inscriptions seront offerts au deuxième joueur inscrit, hors joueurs de l'AKTT.

Des inscriptions pourront être prises sur place, dans la limite des places disponibles, jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Le remboursement des tableaux est possible jusqu'au samedi 4 janvier 23h59. Au-delà de cette date, un certificat médical sera demandé. Un tableau peut être remboursé uniquement si le joueur n'a disputé aucune partie du tableau en question.

Article 6 : Tableaux, Horaires et dotations

| Tableau | Classement | Prix | Horaire | Vainqueur | Finaliste | 3 ^e | 4 ^e |
|---------|------------|------|---------|-----------|-----------|----------------|----------------|
| A | TC | 8€ | 10h30 | 140 € | 70 € | 35 € | 17 € |
| B | -17 | 8€ | 14h30 | 100 € | 50 € | 25 € | 12 € |
| C | -15 | 8€ | 12h30 | 90 € | 45 € | 22 € | 11 € |
| D | -13 | 8€ | 9h30 | 80 € | 40 € | 20 € | 10 € |
| E | -11 | 8€ | 13h30 | 70 € | 35 € | 17 € | 8 € |
| F | -9 | 8€ | 11h30 | 60 € | 30 € | 15 € | 8 € |
| G | -7 | 8€ | 8h30 | 50 € | 25 € | 12 € | 8 € |

La somme totale des dotations est de 1105 €.

Les dotations sont divisées par deux si un tableau comprend moins de 16 joueurs.

Le classement à prendre en compte est le classement officiel de la deuxième phase de la saison 2024/2025.

Article 7 : Responsabilités

L'Avenir Kochersberg TT décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

Article 8 : Arbitrage

Les parties de poule seront arbitrées par les joueurs de la poule.

Aucun arbitre n'est prévu pour les phases finales.